



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## économie : monnaies et médailles

Question écrite n° 60351

### Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la possible disparition de l'association de l'Union sportive et culturelle de la monnaie (USCM). Cette association, qui existe depuis 1930, participe à de nombreuses manifestations culturelles et compétitions sportives nationales et internationales, soit dans le cadre du ministère des finances, soit dans celui de rencontres entre les établissements de frappe monétaires européens. Cette association constitue donc une véritable vitrine publique de la Monnaie de Paris. Cependant après deux baisses successives de subventions de 20 %, elle est une nouvelle fois mise en difficulté car elle ne perçoit aucune subvention pour cette année. C'est pourquoi, face aux difficultés financières rencontrées par l'USCM, il le prie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin de permettre à cette association de poursuivre ses activités.

### Texte de la réponse

La Monnaie de Paris a entrepris une démarche de modernisation dans un contexte difficile marqué par la chute de la production de l'euro et une concurrence importante sur le marché des pièces étrangères. Son chiffre d'affaires est passé de 180 millions d'euros en loi de finances initiale pour 2002 à 139 millions d'euros en loi de finances rectificative pour 2002 pour s'établir à 93 millions d'euros en 2003 et à 87 millions d'euros en 2004. La démarche d'adaptation à une activité réduite a été conduite avec la volonté d'éviter un plan social et de sauvegarder le savoir-faire et l'outil industriels. Elle n'a pu se mettre en place qu'accompagnée d'une politique de maîtrise de la dépense pour limiter l'appel aux subventions de l'État pour équilibrer son budget. Le recours à des prestataires extérieurs ou à la sous-traitance a été réduit au minimum et chaque dépense a été réexaminée au regard de son utilité pour la politique poursuivie. C'est dans ce cadre que la subvention dont bénéficiait l'Union sportive et culturelle de la Monnaie (l'USCM) a été réduite puis supprimée. Toutefois, l'USCM, que ce soit à Paris ou à Pessac, continue à bénéficier d'aides importantes de la part de la Monnaie qui lui permettent de poursuivre ses activités : des locaux de grandes superficies sont mis à sa disposition (gymnase, salle des sports, salles pour des activités diverses, vestiaires, bureaux) et du personnel bénéficie de décharges de service pour faire fonctionner l'association.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60351

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 15 mars 2005, page 2620

**Réponse publiée le** : 12 avril 2005, page 3795